



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

7 mai 2008

Numéro 279

Par l'équipe du Collectif

25 in 5 !

Ça bouge dans la lutte à la pauvreté en Ontario. Effectivement, des dizaines de groupes sont en train de se coaliser pour demander à leur gouvernement provincial de réduire de 25 % la pauvreté d'ici 5 ans.

Tout comme *MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté*, le réseau de 25 in 5 met l'accent sur trois grandes orientations dans la lutte à la pauvreté: l'augmentation des prestations de bases, l'augmentation du salaire minimum et le maintien des services publics.

Ce réseau veut profiter du momentum que leur offre la vaste consultation populaire sur la réduction de la pauvreté que le gouvernement ontarien va tenir dans les prochains mois, pour mettre de l'avant leur vision.



Foire-midi à Ensemble, Autrement!

Pour la journée **ENSEMBLE, Autrement!** prise 2, une affiche est maintenant disponible. Vous en trouverez une version noir et blanc sur le site Internet. À vous de l'utiliser pour faire la promotion de l'événement.

Une autre façon de contribuer à l'événement du 23 mai est d'y présenter des outils qui favorisent une réelle participation des personnes en situation de pauvreté. Vous avez créé un outil? Vous voulez en parler? Vous êtes bienvenuEs pour le faire durant la journée. Des tables seront à votre disposition afin de présenter votre matériel et d'en faire la promotion, durant toute l'heure du dîner! Inscription jusqu'au 14 mai.

Pour en savoir plus sur la Journée **ENSEMBLE, Autrement!**, consultez le site internet du Collectif.

MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Des nouvelles, des trucs et des précisions

La campagne va très bien, les cartons de pétition sont commandés en grand nombre, les appuis se manifestent, un évènement se prépare.

Une lettre aux membres de l'Assemblée nationale

Dans notre action pour rendre effective la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous avons fait parvenir une lettre aux membres de l'Assemblée nationale, leur faisant part de la présente campagne *MIS- SION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté* et les invitant à y réfléchir et à en débattre avec la population.

Vous trouverez le texte complet de la lettre sur le site Internet du Collectif. Ainsi, il vous sera plus facile d'établir le contact pour faire la promotion de la campagne auprès de votre député. Prenez le relai!

Des appuis de partout

Depuis le début de la campagne, plus de 260 organisations ont envoyé la lettre d'appui. Il est très stimulant de voir la diversité des groupes qui ont à cœur cette campagne. Vous trouverez la liste complète sur le site du Collectif.

Des trucs pour diffuser la pétition

Tout le monde s'active pour faire signer les cartons de pétition, sans oublier d'aller chercher des lettres d'appui auprès des organisations. En Estrie, des contacts systématiques ont amené une avalanche de lettres d'appui au Collectif.

ATD Quart Monde a envoyé le carton avec son bulletin trimestriel. Plusieurs regroupements nationaux ou régionaux ont fait parvenir 20, 50, 100 cartons à chacun de leurs membres... la facture postale est parfois élevée, mais la mobilisation s'effectue et le carton remis aux

personnes est un excellent outil de sensibilisation. En Abitibi, des locataires de HLM se sont engagés à faire signer les cartons dans leur édifice.

Voici quelques actions réalisées par des groupes de la FAFMRQ :

- un groupe a déposé des cartons dans le coin pétition de sa bâtisse. Il s'agit d'un édifice où logent plusieurs groupes communautaires, qui ont réservé un coin mobilisation à l'entrée;
- une personne a apporté des cartons de la pétition à l'office de son église;
- un groupe a profité d'une conférence de presse qu'il avait organisée sur les pensions alimentaires avec le député pour parler de la pétition;
- des groupes ont donné des piles de pétitions aux membres de leur c.a.;
- un groupe a déposé des cartons dans un comptoir d'emballage-cadeau au centre d'achat, avec la complicité de la propriétaire de l'entreprise;
- une personne a fait signer des cartons lors de sa vente de garage.



suite en page 2

MISSION COLLECTIVE :
BÂTIR UN QUÉBEC SANS
PAUVRETÉ

suite de la une

**D'autres idées
pour recueillir des
signatures**

- placer un lien vers la section « Campagne » du site du Collectif sur le site du regroupement;
- mettre un timbre sur les cartons pour éviter des coûts aux personnes vivant la pauvreté;
- aller dans les stations de métro faire signer.

Il y en a pour tous les goûts : petite ville, village, grande ville; techno, commercial ou familial; à chacunE d'inventer et de mettre du sien!

**Il n'y a pas d'âge
pour signer**

Plusieurs se demandaient s'il y avait un âge légal pour signer une pétition. Vérification faite auprès du secrétariat de l'Assemblée nationale, on peut signer à tout âge! Assurons-nous tout de même que tout le monde est conscient de ce qu'il signe.

**Campagne
de financement
du Collectif**

Peut-être avez-vous reçu récemment notre publipostage ou peut-être aimeriez-vous y avoir accès? Les documents sont maintenant sur notre site Internet. Comme vous le savez peut-être, le Collectif ne dispose d'aucun financement public. Vos dons, contributions, participation à la promotion de l'épinglette, viennent compléter les fonds reçus dans le cadre de projets spécifiques comme le projet AVEC. Vos efforts sont, vous l'imaginez bien, plus qu'appréciés.

Avis du Comité consultatif

Une source de réflexion

Le 3 avril dernier, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale publiait un avis intitulé *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté*. Le Collectif y a fait écho dans un communiqué de presse, publié sur son site. Aujourd'hui, nous proposons quelques réflexions supplémentaires.

**Pauvreté
et développement
durable**

De façon très intéressante, le Comité fait le lien entre la lutte à la pauvreté et la défense de l'environnement. Les groupes de défense de l'environnement ont peu développé la réflexion sur la pauvreté; lorsqu'ils mettent de l'avant la consommation responsable, c'est souvent en proposant des mesures trop coûteuses pour des personnes en situation de pauvreté, par exemple l'alimentation biologique ou la voiture électrique; ou bien ils se font les promoteurs d'un bel idéal de simplicité volontaire, sans penser à tous ceux et celles qui sont dans la dure réalité de la privation involontaire.

Il est temps de voir que la pauvreté met les gens dans une situation anti-écologique, les obligeant à se procurer des biens de mauvaise qualité, peu durables, fabriqués avec des procédés nuisibles et qui provoquent des gaspillages d'énergie; c'est vrai pour les vêtements, le logement, l'alimentation, les jouets etc. Un meilleur revenu de base pour toutes les personnes leur permet de faire des choix plus respectueux de l'environnement.

Au chapitre du développement durable, on dit souvent que le développement économique doit se conjuguer avec la protection de l'environnement. On oublie trop souvent le troisième élément : l'équité sociale. Un développement équitable incluant la lutte à la pauvreté sera aussi un développement plus efficace en termes d'environnement.

Une indexation plus réaliste

Le Comité a introduit une idée très intéressante pour l'indexation des prestations d'aide sociale et,

de façon générale, de tous les soutiens au revenu : il rappelle que l'augmentation des prix des biens et services de base, notamment l'alimentation, le logement, le transport et l'habillement, est plus rapide que l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation (IPC). Il recommande donc d'utiliser pour l'indexation des prestations un indice calculé sur le prix de ces biens de base au lieu de l'indice général du coût de la vie. On pourrait ainsi éviter l'érosion graduelle du pouvoir d'achat qui frappe plus fortement les personnes en situation de pauvreté, dont la consommation est surtout composée de ces biens de base.

**La couleur
des recommandations à venir**

On sait que d'ici peu de temps, le Comité consultatif doit recommander au ministre responsable de l'application de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des cibles de revenu à atteindre pour améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté. Il doit aussi recommander une prestation minimale à l'aide sociale.

Dans cette perspective, l'avis sur les hausses tarifaires montre une détermination et un réalisme qui permettent d'espérer que ces recommandations inciteront le gouvernement à plus de vigueur et de rigueur dans la lutte à la pauvreté. Le Comité « considère qu'il faut assurer à l'ensemble des personnes et des familles québécoises un revenu minimum leur permettant de combler à tout le moins leurs besoins de base ». La dernière recommandation de l'avis est à l'effet d'associer le ministère des Finances et celui de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'examen d'un régime intégré de soutien au revenu visant la réponse aux besoins de base pour touTEs et la sortie de la pauvreté pour les travailleurEs. Ça commence à ressembler à une véritable solidarité sociale.

Notre campagne MISSION COLLECTIVE est décidément dans le mille ! Raison de plus pour aller chercher le plus d'appuis possible et renforcer les courants favorables.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca